



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Fermont, mardi le 17 mars – Afin de s'arrimer aux recommandations du gouvernement québécois, la Ville de Fermont désire informer la population que les bureaux administratifs de ses différents services fermeront leurs portes au public dès maintenant.

Afin d'obtenir des services, vous pouvez communiquer avec la Ville de Fermont par les deux moyens suivants :

Par courriel à l'adresse : administration@villedefermont.qc.ca

Par téléphone au : 418 287-5411 poste 0

Vous recevrez, dans les prochains jours, votre compte de taxes municipales. Nous demandons aux citoyens de privilégier le paiement des taxes par Internet et de communiquer avec les services administratifs au besoin.

Également, la MRC de Caniapiscau fermera ses bureaux administratifs à la population à compter d'aujourd'hui. Afin d'obtenir des services, vous pouvez communiquer avec la MRC par les deux moyens suivants :

Par courriel à l'adresse : mrc@caniapiscau.ca

Par téléphone au : 418 287-5339

Suite à la conférence de monsieur Legault cet après-midi, une demande s'adresse particulièrement à nos jeunes : évitez les rassemblements non-essentiels. Il est important de suivre cette consigne afin de maximiser les actions de prévention qui sont mises en place.

En terminant, nous désirons remercier et féliciter tous nos citoyens qui posent des actions concrètes pour assurer la sécurité de tous.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

-30-

Source : Ville de Fermont et MRC de Caniapiscau